



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 10/02/2021

Lettre de mission

Evaluation des besoins de l'Etat en compétences et expertises en matière de donnée

Le directeur de la DINUM

Le directeur général de l'INSEE

A

M. Simon Chignard, chargé de mission auprès de la chef de département Etalab

Et

Mme Danielle Bourlange, inspectrice générale de l'INSEE

M. François Brunet, inspecteur général de l'INSEE

Big data, intelligence artificielle, transformation des politiques publiques, aide à la prise de décision stratégique et opérationnelle, open data, nouvelles études sectorielles : la donnée est au cœur de la modernisation de l'Etat.

Cette montée en puissance s'est traduite 1) dans la constitution du programme TECH.GOUV d'accélération de la transformation numérique de l'Etat, 2) dans le rapport Bothorel, qui incite à se saisir des opportunités liées à l'ouverture et de l'exploitation des données pour améliorer le service proposé aux citoyens, et 3) dans la plupart des chantiers de réorganisation des administrations, qui renforcent la place de la donnée dans l'organisation et la gouvernance interne entre les services concernés (directions « métiers », services statistiques ministériels, directions du numérique). Elle se retrouve également dans les réflexions menées au sein de la statistique publique sur le positionnement et les carrières des data scientists.

Néanmoins, ces enjeux ne sauraient être appréhendés sans une évaluation qualitative et quantitative des expertises associées, et une réponse à court et moyen terme permettant d'y répondre. Faute de cela, l'Etat prendra le risque d'externaliser excessivement ces fonctions essentielles, et réduire sa capacité d'innovation. Cette analyse nécessite de bien cerner les besoins à satisfaire et les principales finalités.

La mission qui vous est confiée consiste à :

- Réaliser une typologie des besoins fonctionnels et des besoins de compétences dans chacun des ministères, à la fois quantitativement (dans les grandes lignes) et qualitativement : en d'autres termes, préciser la demande
- Clarifier le positionnement de l'Insee et des services statistiques ministériels vis-à-vis de ces besoins d'expertise, qui peuvent relever de la statistique publique ou de l'aide à la décision
- Faire le point sur les dispositifs existants permettant de recruter, au sein de l'Etat, des experts de la donnée et de la statistique (corps des administrateurs et attachés de l'INSEE, contractuels, dispositifs innovants tels les Entrepreneurs d'Intérêt Général), et déterminer le vivier disponible dans la fonction publique : quantifier l'offre
- Evaluer la capacité des corps de l'Etat (INSEE, Mines et Armement principalement) à renforcer ce vivier par primo-accession
- Enfin, analyser la capacité des instituts de formation (ENSAE, ENSAI, formation continue, IGPDE, etc.) à proposer des dispositifs de réorientation professionnelle permettant de renforcer cette capacité propre de l'Etat.

Vous veillerez à prendre l'attache des parties prenantes interministérielles et ministérielles – directeurs du numérique et réseaux des administrateurs ministériels des données et services statistiques ministériels – afin de collecter leur vision, identifier la stratégie qu'ils mettent en place pour la mettre en œuvre, et expliciter leurs attentes éventuelles en matière de filière RH.

Le rapport devra nous être remis mi-mai.

Le directeur interministériel du numérique
Nadi BOU HANNA



Le Directeur Général de l'INSEE
Jean-Luc TAVERNIER

